

A) INTÉGRATION, DANS UN GROUPE DE CHEMINEMENT, DES ENFANTS DE 7 À 13 ANS QUI DEMANDENT LE BAPTÊME

L'enfant qui demande le baptême est-il d'âge à faire partie d'un groupe d'éveil à la foi existant dans notre milieu?

1. Oui!

- La personne accompagnatrice voit à ce que l'enfant soit intégré, avec ses parents, dans ce groupe paroissial d'éveil à la foi.
- L'enfant, avec ses parents, vit les activités du parcours d'éveil à la foi avec les autres enfants de son âge. Les personnes responsables de ce parcours tiennent compte de sa présence et de sa demande.
- Ce groupe d'éveil devient son groupe de cheminement avec lequel il pourra poursuivre jusqu'à la confirmation.
- Entre chaque rencontre de ce parcours d'éveil (et de celui d'initiation chrétienne qui suivra), la personne accompagnatrice rencontre l'enfant (avec ses parents et d'autres personnes qui le désirent) en se servant d'un outil approprié (voir avec le Service diocésain du catéchuménat).
- Assez tôt, durant ce parcours, et avec le groupe de cheminement, on célébrera la 1^{re} étape liturgique du RBEAS, soit « L'Accueil par l'Église de la demande de baptême ».

L'ITINÉRAIRE SE DÉROULERA ENSUITE TEL QUE PRÉSENTÉ AU TABLEAU 2.1.

2. Non! Il est un peu trop jeune.

- La personne accompagnatrice fait un certain nombre de rencontres avec l'enfant (et ses parents et d'autres personnes qui le désirent), à l'aide d'outils d'éveil à la foi adaptés à l'âge de l'enfant, qui lui permettront de découvrir Jésus, l'Évangile et autres récits bibliques, tout en nourrissant chez lui le désir d'être baptisé un jour. (Pour les outils, voir avec le Service diocésain du catéchuménat).
- Dès que ce sera possible, la personne accompagnatrice verra à ce que l'enfant soit intégré, avec ses parents, dans un groupe paroissial d'éveil à la foi, tout en continuant de l'accompagner personnellement entre les rencontres de ce groupe. **L'ITINÉRAIRE SE POURSUIVRA COMME EN 1.C ET SUIVANTS.**

3. Non! Il est un peu trop vieux.

- Quand il n'y a vraiment aucune possibilité d'intégration de l'enfant dans un groupe paroissial d'éveil à la foi avec des enfants de son âge, la personne accompagnatrice voit à former un groupe de cheminement.
- La personne accompagnatrice prend en charge l'animation de ce groupe de cheminement, si cela lui est possible, tout en continuant d'accompagner l'enfant personnellement entre les rencontres du groupe. Dans les deux cas, elle utilisera un outil approprié (voir avec le Service diocésain du catéchuménat).
- Assez tôt, durant ce parcours, et avec le groupe de cheminement, on célébrera la 1^{re} étape liturgique du RBEAS, soit « L'Accueil par l'Église de la demande de baptême ».

L'ITINÉRAIRE SE DÉROULERA ENSUITE TEL QUE PRÉSENTÉ AU TABLEAU 2.1.

B) REPÈRES POUR DÉTERMINER LE MOMENT DE LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME ET DES AUTRES SACREMENTS

SCÉNARIO A

L'enfant qui demande le baptême a fait le parcours paroissial d'éveil à la foi avec les autres enfants de son âge et est engagé dans un parcours d'initiation chrétienne au cours duquel ces autres enfants vivront leur 1^{er} pardon et leur 1^{re} eucharistie.

MOMENT 1

Le baptême a lieu à la veillée pascale et la première communion du nouveau baptisé a lieu immédiatement, en même temps que celle des enfants déjà baptisés qui ont cheminé avec lui. Tous entreprennent ensuite le parcours d'initiation chrétienne vers la confirmation. Durant ce parcours, le nouveau baptisé sera préparé à vivre son 1^{er} pardon.

MOMENT 2

Le baptême a lieu à la veillée pascale et la première communion du nouveau baptisé est différée de sorte que celui-ci puisse la faire en même temps que les enfants de son groupe, mais durant le temps pascal qui suit. Tous entreprennent ensuite le parcours d'initiation chrétienne vers la confirmation. Durant ce parcours, le nouveau baptisé sera préparé à vivre son 1^{er} pardon.

MOMENT 3

Le baptême a lieu un dimanche (préférentiellement du temps pascal) et la première communion du nouveau baptisé a lieu immédiatement, en même temps que celle des enfants déjà baptisés qui ont cheminé avec lui. Tous entreprennent ensuite le parcours d'initiation chrétienne vers la confirmation. Durant ce parcours, le nouveau baptisé sera préparé à vivre son 1^{er} pardon.

SCÉNARIO B

L'enfant qui demande le baptême, parce qu'un peu trop vieux, a fait un autre parcours que le parcours paroissial d'éveil à la foi et ne peut faire, pour la même raison, le parcours paroissial d'initiation chrétienne au cours duquel les autres enfants vivront pardon et eucharistie.

Le baptême, la confirmation et la 1^{re} communion ont lieu à la veillée pascale, en présence du groupe de cheminement.
« En l'absence de l'évêque, la confirmation peut être donnée immédiatement après le baptême par le prêtre qui a conféré ce dernier » (RBEAS n° 118). **Mais ce prêtre devra s'adresser à la chancellerie pour obtenir la délégation qui lui permettra d'administrer valablement la confirmation.**